

## La France, pôle d'attraction dans l'agroalimentaire

*Chapô.* La France constitue un lieu d'accueil privilégié des investissements internationaux dans l'agro-alimentaire. Les entreprises étrangères sont de ce fait déjà très présentes dans le paysage industriel national. La France tire son attractivité, outre l'abondance des ressources agricoles et la puissance de la base industrielle, de l'existence d'une réelle capacité d'innovation. Nos agences de promotion s'appuient sur ces atouts pour mettre en œuvre d'actives démarches de prospection auprès des investisseurs du monde entier.

### D'important flux d'investissement étrangers

Dans la agroalimentaire comme dans le reste de l'économie ; les investissements étrangers peuvent prendre deux formes principales. : les créations ou extension physiques de sites (dits aussi « investissements greenfields ») et les acquisitions d'entreprises locales. Dans le premier domaine, la France s'impose aujourd'hui comme l'un des pays européens les plus attractifs ; d'où d'importants flux de projets dans notre pays, majoritairement d'origine européenne, et visant souvent à la construction de sites de production de taille relativement modeste. Quant aux fusions-acquisitions, qui portent sur des montants de plus en plus élevés, elles ont été l'origine de la majeure partie de la progression de la présence étrangère en France.

### Une France attractive pour les investissements physiques

Avec près de 15 % des projets et de 10 % des emplois créés, la France occupe les tous premiers rangs européens pour l'accueil des investissements internationaux « greenfields »<sup>1</sup> dans l'agroalimentaire (tableau 1). Celui-ci constitue également l'un des secteurs où notre pays enregistre ses meilleures performances en termes de parts de marché en Europe (Hatem, 2006).

**Tableau 1**  
**Projets d'investissement greenfields dans l'agroalimentaire en Europe par pays d'accueil 2002-2006**

	Projets		Emplois	
	Total	%	Total	%
France	98	14,7%	2683	9,5%
Espagne	68	10,2%	3486	12,3%
Royaume-Uni	56	8,4%	2336	8,2%
Pologne	53	8,0%	3998	14,1%
Roumanie	50	7,5%	1601	5,6%
Allemagne	46	6,9%	2204	7,8%
Hongrie	36	5,4%	1670	5,9%
Bulgarie	33	5,0%	2460	8,7%
Rép. Tchèque	29	4,4%	1580	5,6%
Belgique	28	4,2%	644	2,3%
Suisse	23	3,5%	824	2,9%
Portugal	20	3,0%	1245	4,4%
Pays-Bas	19	2,9%	610	2,2%
Irlande	17	2,6%	1169	4,1%
Autres	90	13,5%	1838	6,5%
Total	666	100,0%	28348	100,0%

Source : observatoire des investissements internationaux, AFII

<sup>1</sup> Ce terme désignant ici à la fois les créations et les extensions de sites.

Du fait cette bonne attractivité, la France a bénéficié d'un flux de projets étrangers significatifs dans les IAA. Selon les données du bilan AFII, les industries agroalimentaires ont en effet représenté 6,5 % des emplois créés et de 7,4 % des projets d'investissement étrangers en France entre 1993 et 2007 (tableau 2). Ceci en fait le 5<sup>me</sup> secteur d'investissements étrangers au cours de cette période, derrière les équipements électriques et électroniques et l'automobile, les services aux entreprises, les services aux entreprises et la chimie.

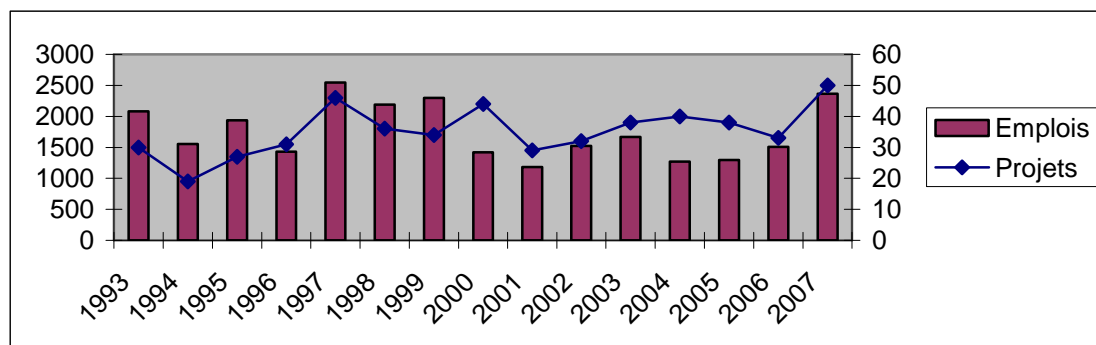
**Tableau 2**  
**Répartition des projets d'investissements étrangers « greenfields » en France par secteurs 1993-2007**

<b>Secteur</b>	<b>% emplois</b>	<b>% projets</b>
Agro-alimentaire, agriculture et pêche	6,5%	7,4%
Ameublement et équipement du foyer	1,8%	1,1%
Biotechnologies	0,1%	0,2%
Chimie, plasturgie	6,7%	8,8%
Composants électroniques	0,8%	1,1%
Constructeurs automobiles et équipementiers	14,1%	7,9%
Electronique grand public	0,5%	0,7%
Energie, autres services concédés	0,9%	1,7%
Équipements électriques, électroniques, informatiques, médicaux	17,1%	18,0%
Machines et équipements mécaniques	5,5%	6,7%
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	2,7%	2,2%
Médicaments, cosmétiques	4,2%	4,4%
Métaux, travail des métaux et recyclage	5,3%	5,2%
Textile, habillement	2,8%	2,9%
Verre, bois, papier, édition, minéraux, céramiques	5,4%	4,7%
<b>Total manufacturier</b>	<b>74,4%</b>	<b>73,0%</b>
Autres activités de services, commerciales ou financières	5,4%	5,2%
Conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises	8,5%	7,8%
Logiciels et prestations informatiques	3,2%	5,7%
Opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès internet	1,0%	0,8%
Transport, stockage, BTP	5,4%	5,4%
<b>Total services</b>	<b>23,4%</b>	<b>25,0%</b>
Autres	2,2%	2,1%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Observatoire des investissements internationaux, AFII

Après un pic au cours des années 1997-2000, les créations d'emploi fluctuent depuis quelques années autour de 1500 par an, soit un chiffre comparable à celui des années 1994-1996. Le nombre de projets, a lui eu tendance à augmenter, un phénomène contrebalancé par la baisse de leur taille moyenne. L'année 2007 a été un bon cru, avec près de 2500 emplois créés (figure 1).

**Figure 1**  
**Projets d'origine étrangère en France dans le secteur des IAA (1994-2007)**



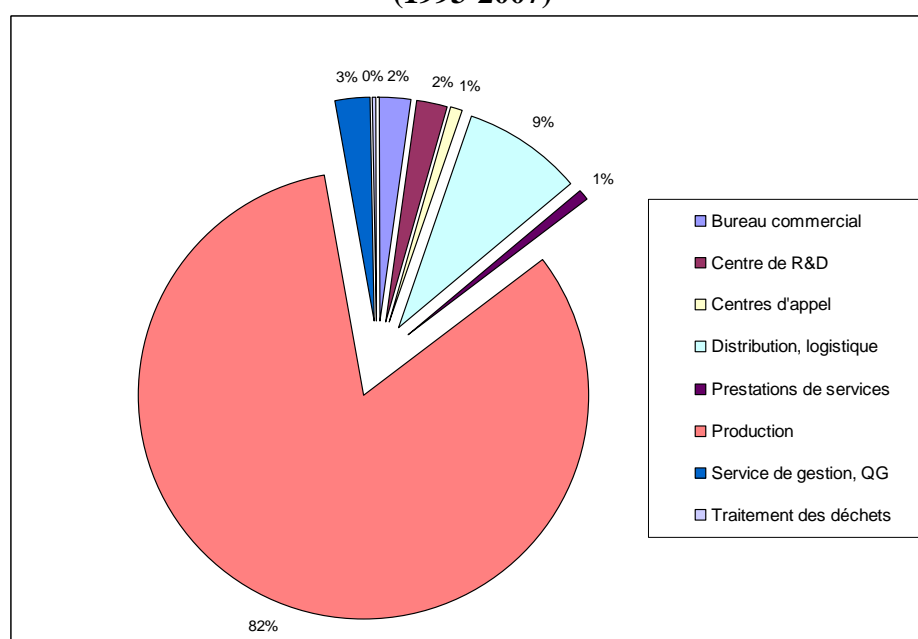
Source : bilan des investissements étrangers en France, AFII

Cependant, compte tenu de la très forte hausse du flux global de projets, la part des IAA dans les créations d'emplois d'origine étrangère en France a plutôt eu tendance à chuter aux cours des quinze dernières années, passant d'environ 10 % entre 1993 et 1998 à moins de 6 % entre 2002 et 2007.

### Beaucoup de petits projets d'usines d'origine européenne<sup>2</sup>

Comme pour l'ensemble de l'Europe, l'essentiel des projets d'investissements physiques concernent la fonction production (figure 2), avec toutefois une augmentation progressive de la part des fonctions tertiaires d'appui – un phénomène d'ailleurs commun à l'ensemble des secteurs industriels.

**Figure 2**  
**Création d'emplois d'origine en France dans le secteur des IAA par fonctions (1993-2007)**

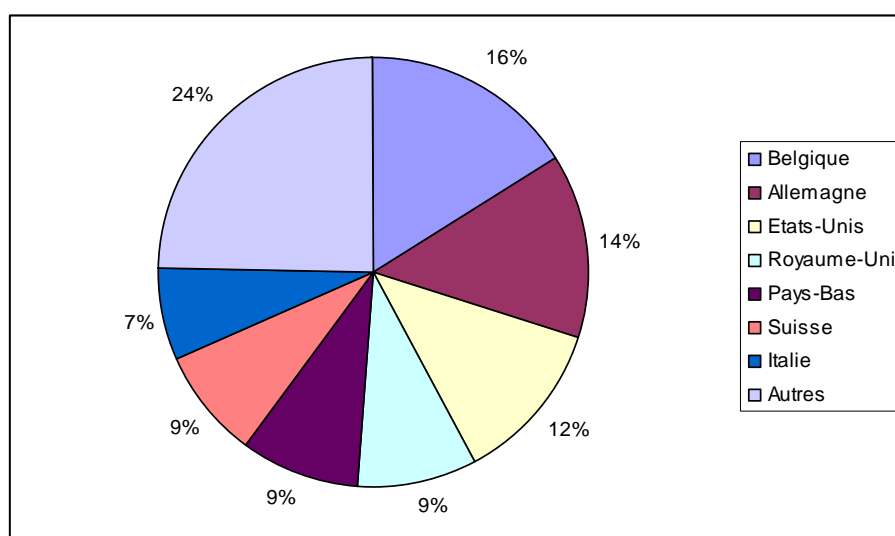


Source : AFII, bilan des investissements étrangers en France

<sup>2</sup> Pour des analyses plus détaillée sur ce thème, voir (Hatem, 2005)

Les entreprises ouest-européennes constituent de très loin les plus gros investisseurs (80% des emplois créés entre 1993 et 2007), avec toutefois une contribution plus élevée des firmes extra-européennes dans les années récentes. Les principaux pays d'origine sont, par ordre d'importance décroissante, la Belgique, l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni qui représentent à quatre plus de la moitié des emplois créés par les firmes étrangères (figure 3).

**Figure 3**  
**Répartition des projets et emplois créés dans les IAA par pays d'origine (1993-2007)**



Source : AFII, bilan des investissements étrangers en France

Enfin, les produits à base de céréales, les ingrédients, les produits de la mer, les boissons et la transformation de la viande constituent les 5 premiers segments d'investissement, représentant les trois-quarts des emplois créés dans l'agroalimentaire français par les firmes étrangères entre 2002 et 2005 (tableau 3).

**Tableau 3**  
**Répartition des emplois créés par les projets étrangers en France dans les IAA par segment d'activité (2002-2005)**

	%
BVP, céréales petit déjeuner, snacks	21,3%
PAI, ingrédients, sauces, huiles	15,1%
Produits de la mer et aquaculture	13,7%
Boissons	11,9%
Transformation et produits à base de viande	11,8%
Confiseries, confitures, chocolat.	6,9%
Fruits et Légumes transformés	6,0%
Malterie meunerie, huilerie, sucrerie, rizerie, pâte, tabac	4,5%
Plats préparés, cuisinés	3,0%
Biocarburants	2,5%
Petfood et alimentation animale	2,4%
Produits laitiers et glaces	0,9%
Total	100,0%

Source : Bilan des investissements étrangers en France, AFII (calculs de Benoît Tarche)

La concentration par firme des projets étrangers en France est faible. Au cours de la période 1993-2007, seules 25 entreprises étrangères ont réalisé plus de trois projets dans notre pays (tableau 4). La part de ces investisseurs dans le total des projets étrangers est limitée : 21,2 %, soit un pourcentage très inférieur à celui observé dans des activités comme l'automobile ou la logistique. La concentration est un peu plus forte en termes d'emplois : Les 20 premiers investisseurs (soit 5 % des entreprises) ont représenté entre 1993 et 2007 18 % des projets et 33 % des emplois créés.

**Tableau 4**  
**25 premières entreprises étrangères investisseuses dans les IAA en France en nombre de projets 1993-2007**

Maison-mère	Nombre de projets
COCA COLA	8
VANDEMOORTELE	8
UNILEVER	8
NESTLE	7
ARTAL SA	6
MOY PARK	6
WRIGLEY	5
BARILLAa	5
MC CAIN	4
PERKINS FOODS	4
SMITHFIELD FOODS	4
LINDT & SPRUENGLI	4
REFRESCO	4
CONSERVE ITALIA	3
SIF	3
PROVIMI	3
SUNCO	3
CAMPOFRIO	3
SAKATA SEED	3
NOVARTIS	3
AJINOMOTO	3
GENERAL MILLS	3
FARM FRITES	3
BRAKE BROS	3
GABRIEL BOULOGNE	3
VAN HEES	3

Source : AFII, bilan des investissements étrangers en France

### **De nombreuses fusions-acquisitions**

On observe également au cours des quinze dernières années des opérations nombreuses d'acquisitions-fusions, dont le montant global s'est amplifié au fil du temps. Plusieurs opérations majeures ont ainsi été réalisées en 2007, comme la vente par Danone des Biscuits Lu à l'américain Kraft ou, dans le secteur connexe du tabac, l'acquisition du franco-espagnol Altadis par l'anglais Impérial Tobacco. Comme pour le reste de l'économie française, ces acquisitions ont constitué la principale source de la progression de la présence étrangère dans l'agroalimentaire français au cours des 15 dernières années (Angel et Régnier, 2006).

## Une présence étrangère importante

Les entreprises étrangères de l'agroalimentaire sont aujourd'hui fortement implantées en France. En 2005, elles représentaient 14,9 % des emplois et 29,5 % de la production du secteur, soit des pourcentages supérieurs à l'ensemble des secteurs marchands, mais inférieurs à ceux de l'industrie manufacturière (cf. supra). Les segments les plus pénétrés sont ceux des huiles et corps gras, et, dans une moindre mesure, des industries dites « diverses », de l'alimentation animale et de la transformation du poisson (voir Ministère de l'agriculture, 2005).

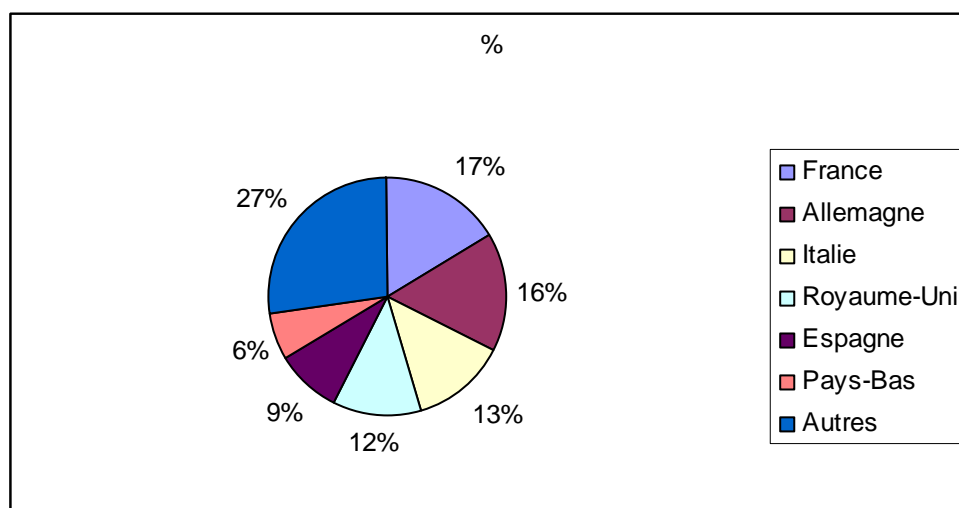
Les industries agroalimentaires ne représentaient cependant en 2005 qu'une fraction relativement réduite de la présence étrangère en France : 4,0 % des stocks d'investissements étrangers. Des montants globalement comparables au poids des IAA dans l'économie nationale : environ 4 % de la production et de l'emploi total.

## Les atouts de la France pour attirer les investisseurs étrangers

### Une base industrielle, agricole et technologique puissante

Outre la position centrale de notre pays sur le plus grand marché agroalimentaire de la planète, l'attractivité française s'explique par la puissance de sa base agricole et industrielle. Avec en 2006 des effectifs de 414 000 personnes et une production de 145 milliards d'euros dont près de 32 milliards exportés, la France occupe aujourd'hui le premier rang des industries agroalimentaires européennes, devant l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. (figure 4).

**Figure 4**  
**Répartition du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire dans l'UE en 2006 (%)**



Source : CIAA, d'après Eurostat

## Un important potentiel d'innovation

Mais notre pays intéresse aussi les investisseurs étrangers par son potentiel d'innovation, porté par un puissant réseau de centres de formation et de recherche (INRA, Institut Pasteur,...); ainsi que par 17 pôles de compétitivité<sup>3</sup> orientés vers les thématiques de l'alimentaire, du végétal et des agro-ressources. Parmi les domaines les plus prometteurs, on peut citer les aliments-santés, la valorisation non alimentaire des ressources agricoles et les ingrédients alimentaires.

### Aliments-santé

Cette activité à fortes perspectives (cf.supra) se situe à la charnière de trois secteurs - les IAA, la pharmacie et les cosmétiques – dont chacun constitue tout trois des « points forts » de l'industrie française. Son développement dans notre pays s'en trouve favorisé. Du côté de l'agroalimentaire, Danone et Lactalis sont à la pointe de l'innovation en matière de produits laitiers allégés, bio-actifs, ou enrichis (ex : yaourt Actimel de Danone au *Lactobacillus Casei*). Les laboratoires pharmaceutiques sont également très actifs, comme Pierre Fabre avec sa ligne Diarance bronzage, Arkopharma avec ses produits à base de plantes, ou encore Juvasanté avec le complexe vitaminé Juvamine beauté. Enfin, les cosméticiens français s'intéressent également aux aliments-santé. Ainsi, l'Oréal a-t-il créé avec Nestlé la ligne Inneov, spécialisée dans les compléments nutritionnels à visée cosmétique.

Ce dynamisme des acteurs locaux constitue un facteur d'attractivité pour les investissements internationaux. Plusieurs grandes entreprises étrangères, comme Unilever ou Nestlé, ont déjà choisi la France comme base de leur R&D mondiale dans ce domaine. Elles seront rejointes en 2008 par Tate and Lyle qui a annoncé l'implantation à Lille d'un centre de recherche sur la nutrition. Du côté de la production, on peut citer l'exemple de l'italien Futura qui a implanté dans l'Aube, en 2005, une usine de panification à base de céréales biologiques.

La France est cependant confrontée, sur ce marché où les flux de projets internationaux ne sont encore qu'en phase de décollage, à la concurrence de nombreux autres pays d'Europe de l'ouest, comme le Benelux, les pays scandinaves, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

#### Encadré

#### Les aliments-santés dans les régions françaises

Il existe dans de nombreuses régions françaises des compétences en matière d'aliments-santé, souvent dans le cadre de pôles de compétitivité, parmi lesquels on peut citer : *Vitagora* dans la Vallée du Rhône, *Qu@limes* en Languedoc Roussillon, *Prod'Innov* en Aquitaine, *Nutrition Santé Longévité* dans le Nord Pas de Calais, *Agrimip Innovation* et *Cancer-Bio-Santé* en Midi-Pyrénées, *Aliments de Demain* et *Valorial* en Bretagne. A cela s'ajoutent le *Centre de recherche sur la nutrition humaine* en Auvergne (Clermont—Ferrand) et le cluster *produits biologiques et naturels* en Rhône-Alpes (Drôme/Ardèche).

<sup>3</sup> La politique des pôles de compétitivité, mise en place depuis 2004, a pour but d'encourager, sur un territoire donné, les rapprochements entre les entreprises, les centres de recherche et les universités pour le lancement de projets partenariaux innovants : Depuis lors, 71 pôles de compétitivité ont été labélisés, dont 17 à dimension mondiale.

## Valorisation non alimentaires des ressources agricoles<sup>4</sup>

Dans ce segment en développement rapide (cf. supra), la France dispose de certains atouts majeurs : importance des ressources agricoles, politiques publiques actives, infrastructures et réseaux logistiques de qualité, plate-forme industrielles puissantes en chimie organique (notamment à proximité des grands ports), capacité à intégrer des savoir-faire issus d'autres secteurs industriels. De nombreuses régions de notre pays présentent un potentiel d'attractivité important dans les filières concernées (cf. encadré 2).

### Encadré 2

#### Les atouts de quelques régions françaises dans l'industrie des agro-ressources

*Aquitaine.* Existence de deux usines de diester et bioéthanol ; nombreux projets de valorisation des sous-produits agricoles.

*Bretagne.* : Pôle de compétitivité *Valorial* pour la biomasse.

*Champagne-Ardenne-Picardie* : le pôle de compétitivité *Agro-ressources* affiche l'ambition de devenir, à l'horizon 2015, la référence européenne en matière de valorisation non alimentaire des ressources agricoles.

*Guyane.* Etude de faisabilité de production éthanol à partir de ressources locales. Présence de l'ADEME, du CIRAD, de l'IRD, du CNRS.

*Languedoc- Roussillon.* Région très active en matière de cogénération d'électricité et d'énergies propres. Existence de plateformes d'extraction végétale au CO2 supercritique.

*Midi-Pyrénées.* Pôle de compétitivité *Agrimip Innovation*

*Nord-Pas- de-Calais.* Abondantes ressources agricoles ((blé, betteraves) et présence de grands acteurs industriels (Roquette, Tereos, Total).

*Ouest.* Pôle de compétitivité *Mobilité et transports avancés*. Cluster agroalimentaire WEST. Grande concentration d'industries agro-alimentaires.

*PACA.* Port de Fos-Marseille, (diversification des activités pétrochimiques)

*Rhône-Alpes.* Pôle de compétitivité à vocation mondiale *Axelera* autour de Lyon (chimie et environnement) ; Pôle *Plastipolis* (Ain/Ardèche) ; Pôle *Tenrrdis* dans la Drôme (biomasse, plateforme de gazéification).

Cet environnement stimulant a déjà incité de nombreuses entreprises étrangères à s'implanter dans notre pays, à l'exemple d'Ineos, de Cargill, de Sudzucker, de Saria, de DNP (biopolymères), de Biocar ou d'Acciona.

Cependant, l'offre territoriale française encore en phase de structuration. Et plusieurs pays européens, comme l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, exercent

---

<sup>4</sup> Ce segment est également parfois désigné par le terme « agro-ressources ».



d'ores et déjà une concurrence redoutable sur un « marché » des projets d'investissements internationaux encore modeste malgré une croissance récente.

### **Produits alimentaires intermédiaires (PAI)**

Les échanges de demi-produit entre industriels constituent, constituent un segment de marché particulièrement actif. Avec une croissance annuelle moyenne de près de 10 % au cours des dix dernières années, les PAI et les ingrédients techniques représentent aujourd'hui 25 % de l'activité agroalimentaire nationale. Plusieurs industriels étrangers se sont déjà implantés en France, comme en 2006 les irlandais Moy Park et Kerry Ingrédients dans le Nord Pas de Calais et les japonais Ariake et Ajinomoto en Normandie.

### **L'agroalimentaire au cœur de la politique d'attractivité**

Les atouts précédents font de l'agroalimentaire un secteur-clé pour les politiques d'attractivité mises en œuvre par les agences régionales de développement et l'AFII. Sur les quinze segments prioritaires de promotion sélectionnés par l'AFII pour 2008, deux (aliments-santé et valorisation non alimentaire des produits agricoles) appartiennent à la filière IAA définie au sens large. Trois autres (produits agricoles intermédiaires, boulangerie-pâtisserie et plats cuisinés) sont également identifiés comme des activités à fort potentiel d'investissements étranger.